



Traitement de l'ordre du jour
Séance du Conseil communal
du mardi 20 mars 2012
Saint-Cergue – La Cure
Législature 2011 – 2016

le 26 juin 2012, à 19h00

1. Comptes 2011

Comptes 2011

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

§ D'approuver les comptes de l'exercice 2011, tels que présentés

Par : 41 voix pour

§ De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2011

Par : 41 voix pour

2. Préavis N° 19/2012

Demande de prolongation de prêt de CHF 100'000.- sur une année pour la Sté Télé-Dôle SA au taux de 2%.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

§ D'autoriser la Municipalité à prolonger le prêt de Fr. 100'000.- accordé à Télé-Dôle sur une durée d'une année, au taux de 2%.

Par : 40 voix pour
1 abstention

3. Préavis N° 14/2012

Demande de crédit de Fr. 324'000.- destinée à la remise en état de la décharge En Bournessaint, dont Fr. 149'050.- à la charge de St-Cergue, amorti sur une durée de 10 ans.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

§ **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remise en état de la décharge de Bournessaint**

§ **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 324'000.-**

§ **De financer ce montant de la manière suivante**

Fr. 174'950. - par la subvention cantonale liée à l'assainissement

Fr. 149'050.- par la trésorerie courante

§ **D'amortir l'investissement net de Fr. 149'050.- sur une période de 10 ans**

Par : 41 voix pour

4. Préavis N° 07/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n°156, sis à La Chenalette, d'une surface de 670 m², propriété de Madame Héritier, promis vendu à Madame Alicia Jayne Claire Middelkoop.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

§ D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 156, sis à La Chenalette, d'une surface de 670 m² propriété de Madame Héritier et promis

vendu à Mme Alicia Jayne Claire Middelkoop pour un montant total de CHF 201'000.-

- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

5. Préavis N° 09/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 760, sis aux Pralies, d'une surface de 1093 m², propriété de Monsieur Olivier Mathez.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 760, sis aux Pralies, d'une surface de 1093 m² propriété de Monsieur Olivier Mathez pour un montant total de CHF 273'250.-

- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

6. Préavis N° 10/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 906, sis aux Pralies, d'une surface de 525 m², propriété de Monsieur Frédéric Burgher.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 906, sis aux Pralies, d'une surface de 525 m² propriété de Monsieur Frédéric Burgher pour un montant total de CHF 131'250.-

- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

7. Préavis N° 11/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 53, sis à La St-Cergue, d'une surface de 601 m², propriété de Monsieur et Madame Pierre et Madeleine Lacroix.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 53, sis à La St-Cergue, d'une surface de 601 m², propriété de Monsieur et Madame Pierre et Madeleine Lacroix pour un montant total de CHF 180'300.-

- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

8. Préavis N° 12/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 1003, sis aux Pralies, d'une surface de 617 m², propriété de Monsieur et Madame Eric et Sylviane Jaquet.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 1003, sis aux Pralies, d'une surface de 617 m², propriété de Monsieur et Madame Eric et Sylviane Jaquet pour un montant total de CHF 154'250.-

- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

9. Préavis N° 15/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 921, sis aux Pralies, d'une surface de 632 m², propriété de Monsieur et Madame Jean-Michel et Bluette Gillon.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 921, sis aux Pralies, d'une surface de 632 m², propriété de Monsieur et Madame Jean- Michel et Bluette Gillon pour un montant total de CHF 158'000.-
- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

10. Préavis N° 16/2012

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie n° 1124, sis aux Pralies, d'une surface de 455 m², propriété de Monsieur Lucas Maier et Madame Maria Diaz Maier.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre le terrain en droit de superficie n° 1124, sis aux Pralies, d'une surface de 455 m² propriété de Monsieur Lucas Maier et Madame Maria Diaz maier pour un montant total de CHF 113'750.-
- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

11. Préavis N° 17/2012

Demande d'autorisation de vendre une surface de terrain de 450 m², située à La St-Cergue au prix de CHF 300.- le m², soit CHF 135'000.- à Monsieur Charles Schütz.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à vendre une surface de terrain de 450 m² située à La St-Cergue au prix de CHF 300.- le m², soit CHF 135'000.- à Monsieur Charles Schütz
- § Le produit de cette vente sera utilisé conformément aux conclusions du préavis 23/2011

Par : 41 voix pour

12. Préavis N° 13/2012

Autorisation sur l'acquisition d'immeubles, de droit réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières dans une limite de Fr. 100'000.- (cent mille) par cas, ainsi qu'une autorisation d'aliénation pour les immeubles dans une limite de Fr. 600'000.- (six cents mille), charges éventuelles comprises.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § **D'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières dans une limite de Fr. 100'000.- (cent mille) par cas, ainsi qu'une autorisation d'aliénation pour les immeubles dans une limite de Fr. 600'000.- (six cents mille) par cas, charges éventuelles comprises**
- § **et ceci pour la législature du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016 et au plus tard le 31 décembre de l'année du renouvellement des Autorités**

Par : 37 voix pour
4 abstentions

13. Préavis N° 08/2012

Demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC).

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- § D'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC);
- § D'accepter les statuts de la nouvelle Association à buts multiples des communes du district de Nyon dont un exemplaire est joint au présent préavis.

Par : 41 voix pour

14. Election du bureau et suppléants

- Président
 - M. Paul MENARD
- Vice-président
 - M. Arnaud ANDRE
- 2 scrutateurs
 - M. Michel CHAVAILLAZ
 - M. Fernand VELUZ
- 2 scrutateurs suppléants
 - Mme Murielle JELK
 - Mme Amandine LOHRI
- Vice-secrétaire
 - M. Jean-Luc BESENCON

Election d'un membre à la Commission des finances

Est élu à la Commission des finances, au 1^{er} tour :

- M. Didier GUICHARD

Affichage le 27 juin 2012

La secrétaire
Karine Ringgenberg